

**La prochaine séance du Conseil Municipal de Vaujany  
aura lieu en mairie le 8 décembre 2023 à 19h00**

**Points à l'ordre du jour :**

- 1) Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 17 novembre 2023
- 2) **INTERCOMMUNALITÉ** :
  - a) Points sur les dossiers en cours
- 3) **COMMANDE PUBLIQUE**
  - a) Maintenance des deux ascenseurs inclinés de Vaujany – attribution du marché
  - b) Transport public de personnes entre Vaujany et Bourg d'Oisans pour la saison d'hiver 2023/2024 et la saison d'été 2024 : Avenant n°1 au marché
  - c) Marché de maintenance du Pôle Sports Loisirs : avenant de prolongation du marché conclu avec la société Eolya
- 4) **FINANCES**
  - a) BUDGET VILLE : Décision modificative n°2
  - b) BUDGET VILLE : Admissions en non-valeur de titres de recettes des années 2014 à 2017
  - c) BUDGET M49 EAU : Décision modificative n° 2 et versement d'une subvention complémentaire pour l'année 2023
  - d) BUDGET PATINOIRE PISCINE : Décision modificative n°1 et versement d'une subvention complémentaire pour l'année 2023
  - e) BUDGET POLE SPORTS LOISIRS : Décision modificative n°1 et versement d'une subvention complémentaire pour l'année 2023
  - f) BUDGET OFFICE DE TOURISME : Décision modificative n°1
  - g) Soutien aux initiatives privées de rénovation énergétique - Règlement des aides et modalités d'attribution
  - h) Autorisation de signer la convention relative à l'expérimentation du Compte Financier Unique avec les représentants de l'État
  - i) Budget VILLE M57 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
  - j) Budget EAU M49 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
  - k) Budget HAUTS DE LA DRAYRE M4 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
  - l) Budget PATINOIRE PISCINE M57 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
  - m) Budget POLE SPORTS LOISIRS M4 : Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
  - n) Régie Pôle Culturel : modification de tarifs
- 5) **RH** :
  - a) Tableau des effectifs – Filière Technique – Création d'un poste permanent de Technicien Territorial à temps complet (catégorie B)

6) **CONVENTIONS**

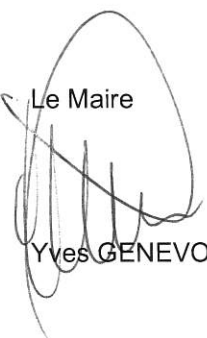
- a) Association Canoë Kayak Oisans : Reconduction de la convention de mise à disposition de la piscine
- b) Approbation de la convention de mandat relative à la gestion de l'accueil, de l'entretien et des états des lieux des gîtes communaux
- c) Avenant à la convention avec la FFSG relative à l'organisation du gala "Les Etoiles de la Glace"

7) **DOMANIALITE - FONCIER** :

- a) Échange Commune de Vaujany / EDF/ Parcelle E n°613 / Parcelle E n°64

**Questions diverses**

Fait à Vaujany, le 4 décembre 2023

Le Maire  
  
Yves GENEVOIS

